

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 janvier 2016

ÉCONOMIE BLEUE - (N° 3178)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 155

présenté par
M. Arnaud Leroy

ARTICLE 15 BIS

À l'alinéa 6, supprimer le mot :

« agréé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.